



Regroupement familial -algerienne mariée avec un résident en fran

Par **haabdel**, le **10/12/2012** à **01:18**

c'est le deuxième message que je lance sur ce forum;afin que je puisse avoir une réponse satisfaisante.mais en vain.ignorant toujours les motifs de droit de réponse.rn je vous ai posé le probleme,mais aucun ne veut me répondre.rnJe suis mariée avec un magrébien résidé en FRANCE légalement.depuis six 06 ans j'attends ce regroupement familiale ou au moins si quelqu'un peut m'indiquer quel administration compétente à laquelle,je dois écrire des requetes.en fin je vous en remercie infiniment à toute intervention utile de votre part.

Par **amajuris**, le **10/12/2012** à **09:54**

j'ai répondu le 24/11/2012 à votre précédent message.rnce sont des bénévoles qui répondent s'ils connaissent la réponse et s'ils en ont envie.rnvous n'aurez pas forcément une réponse satisfaisante mais vous aurez en principe une réponse juridique à votre question.rnvous devriez poser la question à votre mari car c'est à lui de faire le nécessaire.rncdt